

GRAND ANGLE

p.9 >11

Vie Sociale

Analyse des besoins sociaux : Mieux vous connaître pour mieux répondre à vos besoins !



#12

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - ETE 2023



> p.17 FOCUS
Présentation du Budget 2023



HISTOIRE ET PATRIMOINE LOCAL

La cloche de la Chapelle de l'ancien château de Martigné a été offerte à l'Église Saint-Martin de Donges. Elle appartenait à M. Pierre GERLIGAND et a été nettoyée et mise en valeur par les agents municipaux. La cloche a été bénie par le Père Dominique BREVET et baptisée «Elise-Marie» •



JUMELAGE

le serment de allemand qui l a célébré son en mai dernie délégation do Cunewalde pe

DANS L'ŒIL DE DONGES



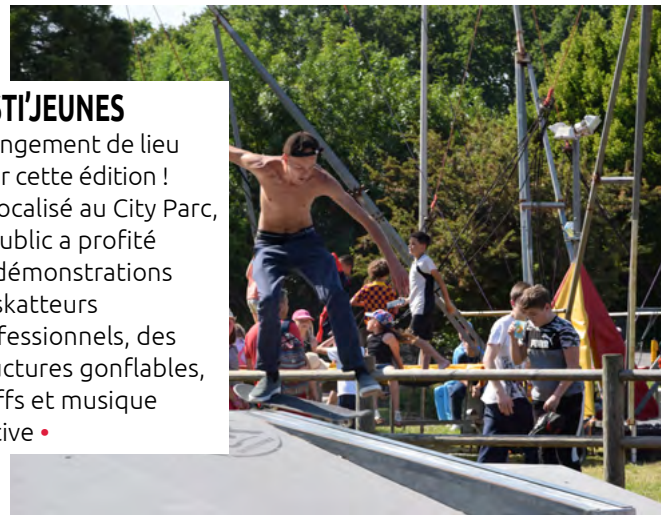
FÊTE DE LA

« Le tremble du domaine concert et ba



FÊTE DE LA MUSIQUE

Près de 400 personnes étaient présentes place Armand Morvan le 17 juin, pour profiter du programme varié essentiellement composé de groupes locaux •



FESTI'JEUNES

Changement de lieu pour cette édition ! Délocalisé au City Parc, le public a profité de démonstrations de skatteurs professionnels, des structures gonflables, graffs et musique festive •



RELAIS PETI

Les assistan profité d'une la nouvelle éc



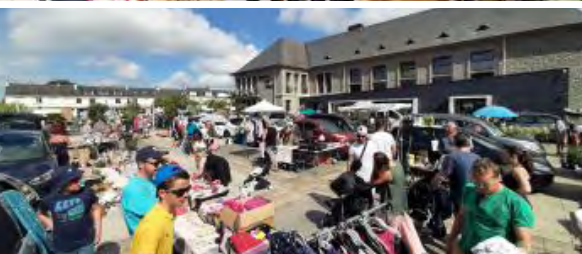
BOURSE AUX PLANTES

Édition spéciale cette année, avec un changement de lieu afin de proposer un événement mutualisé avec le vide-greniers mensuel matinal organisé par l'OSCD et les mini-puciennes de l'association T'as ta nounou •



FESTIVAL ROCK'N'ROLL & GASOLINE

L'édition 2023 organisée par la nouvelle associati Gamblers », a été un franc succès. Associé à la br O'Phonie de l'OSCD, le festival a rassemblé un lar



P. 9

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE LA VILLE

Sommaire

- 4 • Les Actus
- 6 • Les Échos
- 12 • Temps forts
- 14 • Bon à savoir
- 16 • Entreprendre

- 17 • Focu
- Ville pour
- 18 • Dém
- 19 • Libre
- 20 • Agen

jumelage franco-
ie nos deux communes,
30ème anniversaire
r. Pour l'occasion, une
ngeoise a été accueillie à
ndant quatre jours •



NATURE

et le papillon » : visite
de Bois-Joubert, entre
lade théâtralisée •

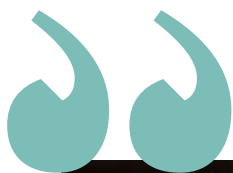


TE ENFANCE

tes maternelles ont
matinée pour découvrir
ole de la Pommeraye •



on dongeoise « The
ocante musicale Pop
ge public •



Madame, Monsieur,

Le 22 mars dernier, le domicile et les voitures du Maire de SAINT-BREVIN, Yannick MOREZ, étaient ravagés par un incendie criminel. Puis le 10 mai, ayant dû constater le manque de soutien évident de l'Etat face à ces attaques, Yannick MOREZ décidait de démissionner de ses mandats de Maire et de Président de la Communauté de Communes, et de quitter SAINT-BREVIN avec sa famille.

Cette agression et cette démission ont soulevé, à juste titre, une vive émotion chez beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens.

Malheureusement, depuis quelques années, les violences contre les élus n'ont cessé de se multiplier, y compris dans notre Département. Quelle que soit la taille de la collectivité, le constat est le même au quotidien : des menaces, des agressions verbales, des diffamations et des outrages, et même parfois des agressions physiques contre les biens et les personnes des élus.

Récemment, le 26 mai dernier, le Maire de LA BAULE, annonçait à son conseil municipal qu'il avait reçu une lettre anonyme contenant des menaces de mort. Et le 11 juin 2023, c'était le Maire de VERTOU qui se faisait insulter et molester, finissant dans un fossé...

Cette dérive est inquiétante. Il serait trop long d'en analyser toutes les causes, liées à la perte des repères dans une société hyper-individualiste : on n'attache plus aucun prix

à l'intérêt général, pourtant supérieur aux intérêts particuliers, ni aux choix collectifs, qui devraient primer sur les préférences individuelles. N'oublions pas non plus le rôle souvent toxique des réseaux sociaux, utilisés par ceux qui, sous couvert de l'anonymat, répandent de fausses nouvelles, sèment la discorde, voire diffament et harcèlent en toute impunité.

Chez nous à DONGES, lors du précédent mandat municipal, nous avons eu à déplorer une agression physique contre une élue, adjointe au Maire. Si depuis, aucun incident de même nature n'est à signaler, la vigilance reste de mise.

Le droit de critiquer le travail des élus est une condition de la démocratie, car « *un bon élu doit être "à portée d'engueulade" de ses administrés* », selon la célèbre formule du Président du Sénat. Pour autant, l'histoire nous apprend que la démocratie ne survit pas longtemps quand la confrontation des idées est remplacée par la confrontation des violences contre les personnes.

Retrouver la capacité de débattre dans le respect de celles et de ceux qui ont reçu un mandat électif de leurs concitoyens : l'enjeu est de taille, car « *c'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales mettent la liberté à la portée du peuple* » (Alexis de Tocqueville).

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE

s : Budget de la
2023
arches / État civil
Expression
da

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la Ville de Donges • N°12 ÉTÉ 2023 • Juillet - Août - Septembre 2023
Édité à 3965 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la Ville

Directeur de la publication : François CHÉNEAU, Maire de Donges, • Rédaction : Les services de la Ville de Donges

Crédits photos : Ville de Donges, Freepik, OSCD

Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges

Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • Distribution : Médiapost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES

Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville
www.facebook.com/Villededonges





Nos écoles dongeoises se refont une beauté

L'école primaire de la Pommeraye se réinvente avec une restructuration et un agrandissement, tandis qu'à l'école élémentaire Aimé Césaire trois toitures-terrasses ont été rénovées et l'accessibilité des bâtiments retravaillés.

ÉCOLE DE LA POMMERAYE :

→ L'opération de restructuration et de sécurisation de l'établissement a débuté à l'été 2021 et s'est achevée en avril 2022. Les travaux visaient à répondre aux besoins croissants d'accueil tout en tenant compte de son classement en Réseau Prioritaire. Ce projet d'un **montant global de 2.500.000€ HT*** a permis de réunifier visuellement les écoles maternelle et primaire en créant un accès commun, offrant ainsi la possibilité d'organiser des activités sur une ancienne voie déclassée. Il a également inclus la construction de **sept nouvelles salles de classe et d'une salle d'activités** pour accueillir plus d'élèves du primaire.

La restructuration a favorisé le bon fonctionnement de l'école en créant des zones distinctes entre les salles de classe et les espaces communs tels que le bureau de direction, la salle des maîtres, les locaux du RASED (*réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté*) et la bibliothèque. De plus, **les bâtiments ont été rendus accessibles** pour se conformer aux réglementations en vigueur. Des travaux d'**isolation** ont été effectués pour **améliorer le confort des lieux et réduire les consommations d'énergie**. Enfin, les sanitaires existants ont été rénovés et de nouveaux sanitaires ont été construits.

Ces travaux ont également permis de **moderniser l'école maternelle**. En plus d'améliorer l'accessibilité du bâtiment, les ravalements des clôtures et façades de l'école ont été rénovés, et l'aire de jeux, qui était vétuste, a été entièrement remise en état. Tous les équipements obsolètes ont été remplacés.

Par ailleurs, la signalétique du secteur Pommeraye sera revue au début du mois de septembre. Un totem et une signalétique adaptés à la charte graphique définie pour la Maison de la Petite Enfance, le Multi-accueil et les écoles du centre-ville seront installés. L'ensemble des travaux sera terminé à l'automne, incluant également la mise en place des plantations.

L'école et le restaurant scolaire seront inaugurés le samedi 23 septembre en présence, nous l'espérons, des représentants de nos financeurs.

**Ce projet a été subventionné à hauteur de 180.000€ HT par la Région, 350.000€ HT par l'État et 503.200€ HT par le Département.*

ÉCOLE AIMÉ CÉSaire :

→ L'école élémentaire Aimé Césaire, construite dans les années 1960 en plein centre-ville a également fait l'objet de travaux. Ses toitures n'avaient pas été rénovées depuis plus de cinquante ans et présentaient des signes de vieillissement, une mauvaise isolation et des fuites, entraînant des problèmes d'humidité notamment dans certains couloirs. Après de nombreuses réparations, il était devenu urgent de procéder à une **réfection complète des toitures de l'école**. L'opération a consisté à retirer l'isolation et l'étanchéité existantes des trois toitures-terrasses des bâtiments (920 m²) donnant sur la cour des petits, puis de les remplacer par un nouveau système incluant isolation et étanchéité. Le montant de l'opération s'élève à 109.875,80€ HT, subventionné par l'État au titre du DSIL 2022 à hauteur de 50% (54.892,90€ HT).

Outre la réfection des toitures, les agents municipaux, avec l'aide précieuse de Mme Karine AUDION AFFOLTER, ont travaillé sur l'**accessibilité des locaux**. Les conseils avisés de cette dernière, qui est elle-même en situation de handicap, ont été d'une grande aide. Les agents ont progressivement entrepris d'**apporter de la couleur à l'école**. Les toilettes centrales de la grande cour ont été repeintes avec des couleurs éclatantes et embellies par une fresque réalisée par l'artiste Hugo DURAS, connue pour sa décoration réussie de la Maison de la Petite Enfance et du Multi-accueil. Dans le même esprit, **la signalétique a été revue** et des noms ont été donnés par le Conseil Municipal des Enfants aux différentes cours (cours bleue, rouge, verte) et entrées de l'école (noms de fleurs). Les salles de classe ont également été numérotées. Ainsi, Grâce à cette signalétique colorée, il est maintenant facile pour chacun de se repérer dans cette vaste école, l'une des plus grandes du département. Le service des espaces verts a procédé à la végétalisation de la partie arrière du préau le long de la rue des Herlains, ce qui a permis de rendre le sol perméable et d'ajouter une touche de couleur le long du trottoir.





Interview de Malone MINEC, médaille d'Or de la finale Régionale des olympiades des métiers 2023

Nos jeunes Dongeois ont du talent ! Malone, 16 ans, qui étudie au lycée BOULLOCHE de St-Nazaire en Bac pro menuiserie, aluminium et verre, illustre parfaitement cet exemple.

Les 3 et 4 mars derniers, le lycée André BOULLOCHE a été l'hôte de la finale Régionale des olympiades des métiers dans la catégorie «Miroiterie», pour la première fois de son histoire. Malone MINEC, apprenti en menuiserie à la Miroiterie Louis de Pornichet, a brillamment remporté la première place avec un score de 75 points sur 100, ce qui lui a valu la médaille d'or.

→ Pourquoi avoir choisi cet apprentissage ? « Étant indécis quant à mes choix d'avenir, un professeur de troisième m'a proposé de réaliser un stage au lycée BOULLOCHE. Cette expérience m'a plu, j'ai donc décidé de m'inscrire pour une formation de deux ans en apprentissage, comprenant une semaine en entreprise suivie d'une semaine de cours, à la Miroiterie Louis de Pornichet. »

→ En quoi consiste l'épreuve du concours Régional auquel tu as remporté la première place ? « Il nous a été demandé de présenter deux pièces devant un jury composé

de six professionnels, qui évaluaient différents aspects tels que la coupe de verre, le façonnage, le sablage et le collage. Nous étions six candidats dans cette catégorie, comprenant une fille et cinq garçons. »

→ Qui dit vainqueur du concours Régional dit qualification pour le concours National. À quelle date aura lieu cette épreuve et comment te prépares-tu pour celle-ci ? « L'épreuve se déroulera lors de la deuxième semaine de septembre à Lyon. Elle consiste à présenter trois pièces techniques. Pour me préparer à cette compétition, je m'entraîne à reproduire les deux pièces que j'ai présentées lors de la finale régionale, en plus de mes semaines en entreprise. Parallèlement, je participe à des stages de préparation physique et mentale, financées par la Région Pays de la Loire. Le jour J, nous serons une dizaine de candidats à concourir. »

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de réussite à Malone pour cette compétition.

TRAVAUX



Travaux en cours au 27 juin 2023



Maquette du futur Espace Neptune - © KAIZEN architecture

Les travaux de l'Espace Neptune prennent du retard

Les travaux de rénovation de la piscine de Donges ont démarré à la rentrée 2022. L'achèvement du chantier était initialement prévu pour septembre 2023.

→ Toutefois, divers aléas sont venus bousculer ce calendrier : des retards d'intervention de l'opérateur de réseau pour le raccordement électrique ; des retards de livraison d'équipements dus à la pénurie de matières premières ; de « mauvaises surprises » lors de la déconstruction des anciens bassins (sur les anciens carrelages, la gestion des eaux sortantes, etc).

En conséquence, la livraison de la piscine rénovée est désormais prévue pour janvier 2024.

Nous rappelons que les travaux en cours ont pour objet d'améliorer l'attractivité des deux bassins, de créer de nouveaux vestiaires ainsi que des locaux mieux adaptés pour le personnel, et de rénover l'accueil, tout en réduisant les consommations d'énergie.

Cet investissement important de la CARENE, de l'ordre de 4 Millions d'euros, permettra de mieux répondre aux attentes des publics concernés : familles, individuels, associations sportives, et scolaires (apprentissage du « savoir nager »).



Résidence L'Ariais : Une réhabilitation d'envergure au service des locataires

Après 10 mois de travaux, Habitat 44 a terminé la rénovation et réhabilitation de 42 logements dans le cadre du projet urbain Clos Mignon/Ariais mené par la Ville de Donges et la CARENE.

→ L'objectif de ces travaux était d'améliorer la qualité de vie des locataires et de favoriser leur bien-être dans le quartier. Sur 4 bâtiments, 2 ont fait l'objet de travaux, les 2 autres seront déconstruits afin de désenclaver la résidence et de créer du lien avec les quartiers avoisinants.

Les résidents ont été impliqués durant tout le processus de rénovation grâce à plusieurs temps d'échanges et de dialogue. C'est par ce biais qu'ils ont choisi une aire de jeux pour enfants comme nouvel espace commun, plutôt qu'un terrain de pétanque.

Les logements ont été modernisés avec des améliorations telles que des systèmes de chauffage

individuels, des sanitaires rénovés et des accès sécurisés. Des travaux d'isolation thermique, de remplacement des menuiseries et de ventilation ont également été réalisés pour rendre les logements plus économes en énergie. Les espaces extérieurs ont été améliorés avec des façades rénovées et des parties communes embellies. En parallèle, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), des efforts ont été faits pour préserver la biodiversité en implantant des nichoirs pour les Moineaux domestiques afin de compenser la suppression des nids situés sous les toitures des bâtiments à déconstruire.

Au total, 2,2 millions d'euros ont été investis dans la réhabilitation de la résidence L'Ariais (près de 52.000€ par logement), avec des contributions provenant de fonds propres, de subventions de la CARENE et du Département, ainsi que de prêts.

SENSIBILISATION



Lutte contre l'abandon des chats à Donges

Depuis trois ans, la commune de Donges et l'association ANIM'TOIT, responsable du refuge de Prinquiau, ont établi un partenariat visant à gérer les animaux en divagation, errants ou abandonnés. Le renouvellement de cette convention offre une opportunité de faire le point sur la législation, notamment en ce qui concerne les chats.

→ En France, l'identification des animaux est obligatoire et son non-respect peut entraîner une amende de 750€. Or, près de la moitié des chats ne le sont pas, ce qui facilite leur abandon et leur reproduction

non contrôlée. En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20.000 chatons ! Cela entraîne une surpopulation, des maltraitements et le décès de nombreux chatons, ainsi que la surcharge des refuges. **La stérilisation est un moyen essentiel pour prévenir les abandons** et l'atteinte au bien-être animal. Les chats domestiques ne peuvent pas se débrouiller seuls sans risquer leur santé et celle de la collectivité. La stérilisation réduit également les problèmes de marquage urinaire, de chasse excessive et de miaulements intenses liés aux chaleurs animales. Les refuges, tels que celui géré par l'Association ANIM'TOIT, recueillent chaque année des milliers de chatons dans le but de les sauver et de les placer en adoption. **Stériliser son chat contribue à briser le cycle de l'abandon des animaux.** *Le refuge ANIM'TOIT est ouvert au public pour les adoptions les mercredis et samedis après-midi de 14h à 17h, et recherche des familles d'accueil, des dons et des bénévoles pour soutenir sa mission. L'association est reconnue d'intérêt général et adhère à la Confédération Nationale Défense de l'Animal. À ce titre elle est habilitée à émettre des reçus fiscaux pour les réductions d'impôt.*

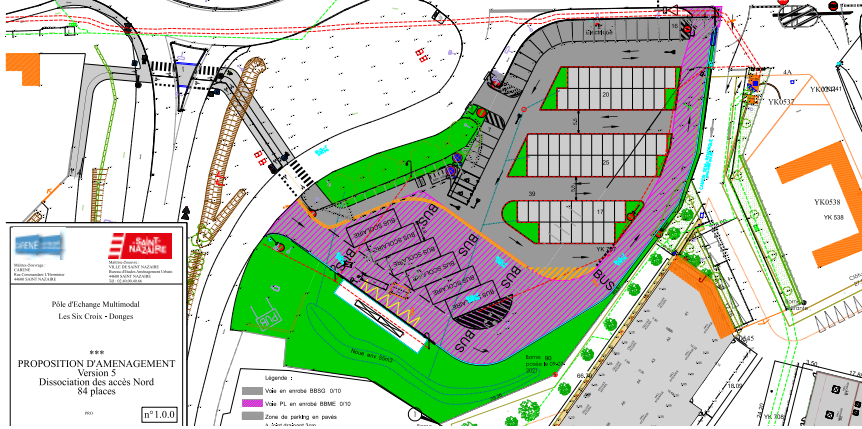


88

CHATS/CHATONS
RECUEILLIS SUR
DONGES
EN 2022



ANIM'TOIT - 2 Rue des Violettes, 44260 PRINQUIAU
06 42 02 37 90 ou anim-toit@laposte.net



URBANISME

Le point d'échanges multimodal des Six Croix fait peau neuve

À partir de la mi-juillet, puis à l'automne jusqu'à fin novembre, le point d'échanges multimodal des Six Croix, plus connu sous l'appellation « parking de covoiturage », va être profondément rénové.

En plus de l'aire de covoiturage, ce site accueille 2 lignes Ty'bus de la STRAN, 1 ligne régulière Aléop, plusieurs circuits scolaires, un dépose minute ainsi qu'un abri à vélo.

→ Le projet consiste principalement à :

- **valoriser l'offre multimodale** et à inciter l'usage des transports en communs et des modes de déplacements doux ;
- **augmenter la capacité du site** qui passe de 68 à 84 places de stationnement pour lequel un terrain de 1 800 m² a été acheté par la CARENE en 2021 ;
- **sécuriser les déplacements des bus et des véhicules légers** en séparant les flux et en instaurant un sens de circulation ;
- **mettre en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) cet arrêt** par la création d'un quai bus de 24 mètres ;
- **aménager la connexion vélo et les cheminements piétons** par la création d'une traversée piétonne sur la RD4 et le développement du stationnement vélo.

Pendant la phase 2 des travaux en septembre, il sera nécessaire de trouver une alternative pour le stationnement des véhicules légers. À ce jour ce point est encore à l'étude. Nous comptons sur votre compréhension pendant cette période.



Le coût total des travaux à la charge de la CARENE est estimé à ce jour à 336.000€ HT. Infos et renseignements auprès du service transport et mobilités de la CARENE.

PRÉVENTION



Fortes chaleurs : recensement des personnes à risques

Le Centre Communal d'Action Social de Donges lance sa veille saisonnière pour les fortes chaleurs et la canicule.

→ Les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes adultes en situation de handicap peuvent dès à présent s'inscrire sur le registre des personnes fragiles du CCAS de Donges. Ce registre permet d'apporter une aide adaptée en cas de conditions climatiques extrêmes. L'inscription est confidentielle et gratuite, et peut être effectuée par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville ou disponible à l'accueil de la Mairie.



Renseignements / Inscriptions :
CCAS de DONGES - Place Armand Morvan
02 40 45 79 75 ou ccas@ville-donges.fr



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE VERS UN LABEL MONDIAL



le PNRB s'est lancé un nouvel objectif : obtenir la désignation de « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO. Il s'agit d'un label international qui récompense les territoires engagés en faveur de relations Homme-Nature harmonieuses et du développement durable. Pour cela, la concertation et l'implication des habitants et des acteurs du territoire locaux est au cœur de la démarche, et ce, dès la phase de candidature. C'est pourquoi un questionnaire en ligne, des temps de rencontre lors d'événements grand public, des ateliers de concertation et des réunions de travail avec les partenaires sont au programme. C'est dans ce cadre qu'une réunion publique s'est tenue le 15 mai dernier à Donges.

Quelles sont les fonctions d'une Réserve de Biosphère ?

- **Conserver** la diversité biologique et culturelle
- **Encourager un développement économique, social et culturel respectant au mieux l'environnement**
- **Appuyer et promouvoir** la formation et l'éducation au développement durable, la recherche et le suivi scientifique

EMPLOI

LA RENTRÉE DE L'INTÉRIM
MARDI 12 SEPT.
de 14h à 18h
Salle communale des Guifettes
Rue Léo Lagrange - 44480 DONGES

Venez avec vos CV à jour
Industrie, Agroalimentaire, Bâtiment, Transport... de nombreux secteurs recrutent ! Venez découvrir les opportunités d'emploi présentées lors de ce job dating par les agences d'intérim locales.

AKTO Fastt



« La rentrée de l'Intérim » : Job Dating spécial TRAVAIL TEMPORAIRE à Donges

Pôle Emploi, avec la Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne, AKTO, et en collaboration avec la Ville de Donges, rassemblent les agences d'emploi du secteur pour faire découvrir le travail temporaire et faciliter l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes et des chercheurs d'emploi.

→ Logistique, BTP, restauration, commerce, tertiaire, industrie, navale... De nombreux postes dans tous les secteurs d'activités sont à pourvoir.

Ce job dating spécial TRAVAIL TEMPORAIRE « La rentrée de l'Intérim » aura lieu le **mardi 12 septembre après-midi à Donges** dans la **Salle des Guifettes**, rue Léo Lagrange.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Cet événement vous offre la possibilité de rencontrer directement les agences, de remettre votre CV en main propre, d'avoir un premier entretien et de décrocher une mission !

Le travail temporaire représente un tremplin concret vers l'emploi grâce à la découverte de métiers dans des environnements de travail variés. Il permet également de confirmer votre projet professionnel ou de vous réorienter.

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !

PATRIMOINE



À la rencontre des arts et du Patrimoine oublié dongeois

Les élèves de l'école Aimé CÉSAIRE se sont déplacé sur le site médiéval du Manoir de la Hélandière

→ Vendredi 23 juin, environ une centaine d'élèves de l'école publique Aimé CÉSAIRE de Donges, du CP au CM2, ont saisi l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins organisées sur le site de la Hélandière, pour explorer le Manoir du moyen-âge. Ils ont ainsi pu découvrir l'architecture caractéristique des manoirs bretons du XIVe siècle.

En parallèle, les élèves ont participé à des ateliers où ils ont pu observer des artisans vanniers, peintres aquarelliste sur toile et se familiariser avec la sculpture sur pierre grâce à la maîtresse des lieux.

Les enfants et leurs accompagnateurs ont également pu profiter de l'ombre du parc arboré pour admirer une exposition de peintures et de sculptures, ainsi que pour savourer un pique-nique bien mérité.



Nous tenons à exprimer notre gratitude envers l'entreprise Cise TP de Donges pour le financement intégral de la location des toilettes mobiles mises à disposition des classes.



NOUVEAUX TERRAINS DE PÉTANQUE POUR LA SAISON ESTIVALE



Le club Pétanque loisirs dongeois, exprimait depuis longtemps le désir d'avoir des terrains extérieurs en bon état pour pratiquer leur sport pendant la belle saison. C'est chose faite ! Les services techniques de la Ville ont aménagé un terrain stabilisé situé derrière le boulodrome de la rue du stade. Depuis la fin du mois de mai, le club dispose de trois travées comprenant dix terrains entièrement créés. Ils se partagent cet espace avec les archers qui ont leur pas de tir à l'extrémité du terrain. Le club de pétanque compte actuellement 40 membres. Ils s'entraînent au boulodrome tous les lundis et jeudis, de 14h à 18h. Le président, Michel RYO, se montre satisfait du niveau de jeu de tous les adhérents, qui est très correct voire de haut niveau pour certains. Un des joueurs du club a même participé au championnat de France.

Coût des travaux : 3.000€



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE DONGES

Depuis 1995, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont l'obligation légale de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de leur commune. Cette obligation intervient après le renouvellement des conseillers municipaux et reste en vigueur pendant toute la durée de leur mandat. L'ABS est à la fois une démarche et un outil d'aide à la prise de décision qui vise à favoriser la compréhension des enjeux, le développement local et le bien-être de la population.



Le point avec...

Monique PIRAUD,

Adjointe aux Affaires sociales, à la Solidarité et à l'Offre de soins et à l'Administration générale.

En quoi cette analyse des besoins sociaux de la population dongeoise est-elle utile pour la Ville ?

« Au-delà d'une obligation réglementaire imposée aux CCAS, cette approche est pour nous une opportunité de porter un regard objectif sur ce qui se passe réellement dans notre commune afin de mieux appréhender notre réalité sociale. Ce diagnostic nous a permis de faire émerger cinq thématiques principales grâce auxquelles la Ville va pouvoir proposer des actions ciblées et adaptées pour répondre à ces besoins émergents. »

De quelles thématiques parlons-nous exactement ?

« La politique de l'équipe

majoritaire va s'axer autour de la protection du pouvoir d'achat des Dongeois, la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse, la lutte contre l'isolement des Seniors et la mise en œuvre d'initiatives pour réduire la fracture numérique. »

Qu'avez-vous appris d'autre avec cette étude ?

« Elle révèle l'importance de la communication auprès des populations concernées sur les services, dispositifs et acteurs qu'elles pourraient solliciter près de chez elles. Les acteurs de proximité, dont la Ville, ont un rôle prépondérant à jouer dans l'écoute, le soutien et l'orientation vers d'autres partenaires institutionnels ou associatifs de notre territoire. »

Analyse des besoins sociaux, une action du CCAS

L'analyse des besoins sociaux (ABS) impose aux communes d'analyser les besoins de leur population et de proposer des actions pour y répondre. L'ABS est une obligation légale des CCAS dans l'année qui suit les élections municipales. Cette analyse permet d'adapter l'offre de service du CCAS aux besoins du territoire et des populations, afin de positionner le CCAS au cœur de son rôle d'animation de l'action sociale locale. Cette analyse sert également, plus largement, aux autres services en lien avec les besoins de la population.

Suite à l'appel d'offres lancé le 15 mars 2022 dans le cadre d'un groupement de commande à l'échelle des communes de Saint-Nazaire aggro, la Ville a missionné la SARL COMPAS-TIS de Nantes, pour élaborer ce diagnostic de territoire. Les résultats de l'étude ont été restitués le 17 janvier 2023 auprès des membres du conseil d'administration du CCAS et du Conseil Municipal.

→ Les objectifs de ce diagnostic consistent à rendre lisible une réalité de terrain parfois complexe et à permettre à chaque acteur de prendre conscience de sa place au sein de cet ensemble afin de formuler des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre.

Plusieurs outils ont servi à l'élaboration de ce rapport.

Tout d'abord, une analyse statistique a été réalisée en utilisant des données publiques disponibles telles que celles de l'INSEE et de la CAF, ainsi que les données communiquées par les partenaires tels que Pôle Emploi et l'Observatoire de l'Habitat. Ensuite, une analyse documentaire a été effectuée en se basant sur les documents fournis par les services et les partenaires. Enfin, les résultats des entretiens réalisés ont été intégrés.

Ce dossier Grand Angle a pour objectif de vous fournir des informations sur la situation de Donges en ce qui concerne sa croissance démographique, la situation familiale et économique des Dongeois ou encore la situation des seniors.

Démographie

Plus de 8150 habitants réguliers

au dernier recensement, soit plus de 240 résidences principales en 5 ans (+8%).

Une dynamique démographique supérieure à celle de la CARENE depuis le début des années 2000. Une croissance démographique qui repart après une tendance à la stabilité depuis les années 1980.

Des tendances à la baisse de la population sur la Zone d'activité, qui traditionnellement n'est pas un lieu d'habitat.

Une tendance à la hausse de la population plus forte sur la Campagne que sur le Bourg mais globalement, de fortes hausses sur ces deux quartiers (+370 habitants environ sur chaque quartier).



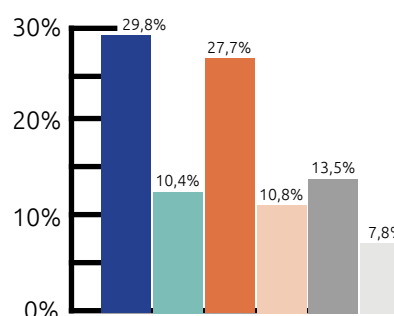
Population

La commune de Donges est la commune la plus attractive de La CARENE pour les familles (1300 familles), avec aujourd'hui 2200 enfants de moins de 18 ans sur le territoire dongeois. Les jeunes adultes (18 – 25 ans) représentent 6% de la population (environ 500 personnes).

La moitié de la population dongeoise a un revenu inférieur à 1700 € par an. Niveau inférieur à celui des habitants de La C. Saint-Nazaire : 1811 € / m

Part de la structure par âge et de la taille des ménages en 2018

2,5 personnes/ménage - 8040 personnes
Source : Insee, RP 2018





Emploi

Les jeunes subissent une très **forte précarité dans l'emploi** (40%, contre 30% sur la CARENE hors Saint-Nazaire) du fait notamment de leur faible niveau de formation. D'autre part, entre 100 et 150 jeunes sont sortis du système scolaire.



Une tendance émerge où la croissance démographique de la commune s'accélère par rapport au reste de la CARENE, ce phénomène étant expliqué par un « retour » de l'attractivité de la commune. Ce regain se traduit par une transformation de la structure de la population et soulève divers enjeux, notamment **l'arrivée de nouveaux habitants** qui nécessite que la commune (et en particulier le CCAS) se questionne régulièrement sur :

- L'adaptation des services pour répondre aux besoins de ces nouveaux résidents ;
- La mise en place d'une communication régulière auprès de ces publics.



Retrouvez les engagements politiques de l'équipe municipale dans le dossier « Finances : les orientations budgétaires majeures pour 2023 » dans l'ACTU'Donges #11 - Printemps 2023

Seniors

Les séniors (+ 60 ans) représentent **21% (1700 habitants)** de la population (27% pour la CARENE ; 24% pour la Loire-Atlantique). Ils seront 2300 dans 10 ans, car le vieillissement de la population va s'accélérer. Les enjeux liés à cette population concernent plutôt l'avenir, avec notamment une problématique liée à l'isolement résidentiel qui deviendra très présente.

Que ce soit les jeunes ou les séniors, ils partagent les mêmes difficultés, à savoir la mobilité et des difficultés à l'accès aux droits, notamment liés à la fracture numérique.

de la
geoise vit
inférieur ou
/ mois.
à celui des
ARENE hors
00 € / mois,
lantique :
nois.

17% des familles sont des familles monoparentales exposées au risque de pauvreté notamment lorsque l'on intègre le fait que 30% d'entre elles ne travaillent pas. Le rapport fait aussi apparaître les fragilités économiques des familles propriétaires qui ont souscrit de gros emprunts.

Près de 240 ménages allocataires CAF (7,5%) bénéficient des minima sociaux sur la commune (RSA ou AAH). Une proportion inférieure au reste de la CARENE (11%), du département (8%) et des tendances nationales.

8% de la population Dongeoise vit avec moins de 1263€/mois, mais juste au-dessus du seuil de pauvreté.

Enfance

Le nombre d'enfants mineurs augmente fortement à Donges (2 240), plus que sur le reste du territoire, soit près de 30% de la population. Des besoins autour des services aux familles, modes d'accueil (petite enfance/enfance/jeunesse) à adapter selon ces dynamiques, l'âge des enfants, la typologie des familles et l'emploi.

les familles monoparentales sont plus exposées aux difficultés d'accès à l'emploi et au risque de pauvreté.



Une nouvelle saison de spectacles 100% gratuite

Afin que le tarif des spectacles ne soit plus un obstacle à vivre l'expérience artistique, la municipalité a décidé de poursuivre son engagement vers une politique sociale tarifaire, en proposant une saison de spectacles 2023/2024 totalement **GRATUITE**. Ainsi les Dongeois pourront profiter pleinement d'une saison riche et rythmée avec 16 spectacles prévus.

Cette année le thème de la femme sera mis à l'honneur et servira de fil rouge entre les spectacles ; de l'engagement des femmes pour le planning familial (Falopes) à la femme puissante (Picon mon amour), de la sensibilité des paroles d'Eskelina à celles concrètes d'une comédienne qui se bat contre la précarité (Seule), la condition féminine sera abordée sous plusieurs angles.

→ Les Spect'Apéros seront de nouveau présents avec une programmation musicale et théâtrale en partenariat notamment avec le Projet Culturel de Territoire de Saint-Nazaire agglomération. La musique sera également au rendez-vous avec des concerts programmés dans différents lieux municipaux : la salle polyvalente et les Guifettes pour les soirées dansantes et l'Espace Renaissance pour une écoute plus intimiste.

La Bretagne sera à l'affiche des concerts aux Guifettes avec la présence de têtes d'affiche comme les Ramoneurs de Menhirs, Monty Picon, Darcy ou Dirty Old Mat ainsi qu'une soirée 100% Fest-Noz pour la Saint-Patrick.

Parallèlement à la programmation de spectacles municipaux, l'Espace Renaissance continuera à accueillir des troupes de théâtre amateur du territoire (Rêve de Loire, l'Atelier du Livre qui Rêve, Azdak...) pour le plus grand plaisir des amateurs.

Cette nouvelle saison 2023/2024 est à déguster sans modération !!



www.ville-donges.fr/sorties-loisirs/culture
Espace.Renaissance.serviceculturel

SPECTACLE

i RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ...



"Le 21 juillet, venez partager un instant féerique"

DANS LE CADRE DES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ, VENEZ PARTAGER UN INSTANT MAGIQUE ET ENCHANTEUR, LE VENDREDI 21 JUILLET DÈS 18H.

La Ville de Donges vous convie **aux Côtés Prés** (à proximité du Parc de l'Ormois) pour une soirée empreinte de douceur et d'émotion !

Pour débiter cette soirée, la compagnie « 4 à Corps » vous transportera avec son spectacle intitulé « L'Herbe sous le Pied », où vous pourrez admirer des acrobaties et des danses dans les arbres. Ensuite, Les Colporteurs de Rêves prendront le relais avec leur spectacle de rue « Boulevard Boulégan », mêlant chansons et divertissements pour partager joie et humanité.

Le bar sera tenu par le Comité des Fêtes et vous pourrez vous restaurer grâce au foodtruck « Au Billig » (crêpes et galettes).

L'événement est ouvert à tous et l'entrée est gratuite.



CONCERT PLEIN AIR
Allée des Côtés Prés (à proximité du parc de l'Ormois)

Balade gourmande

Dimanche 24 septembre 2023



VIE ASSOCIATIVE



La balade gourmande est de retour sous le signe de la Nature

L'OSCD, le Comité des Fêtes, l'Animation revinoise et l'Amicale Laïque s'associent pour cette 11^{ème} édition qui se tiendra le dimanche 24 septembre.

Le point de départ de cette balade sera le domaine du Bois-Joubert, et le parcours de 12 km comprendra les habituelles étapes gourmandes : apéritif, entrée, repas, fromage et dessert.

→ L'objectif principal de cette balade, qui attire plus de 300 marcheurs, est de permettre de découvrir des lieux méconnus de Donges tout en profitant d'un délicieux repas dans une ambiance conviviale. Après le pointage et un apéritif de bienvenue, vous serez dirigé vers les marais et traverserez les villages de La Crépelais et Gueudet pour atteindre Revin, où vous pourrez profiter de la deuxième étape (entrée). Ensuite, vous prendrez la direction d'Er pour découvrir son prieuré et déguster le plat chaud. Pour faire couler tout ça, vous reprendrez la direction de Gueudet pour savourer le plateau de fromage, avant de revenir au domaine du Bois Joubert où vous attendront le dessert et le café.



Tarifs : 20€/adulte et 10€/enfant -14 ans - Inscriptions dès à présent auprès du secrétariat de l'OSCD - Entrée : Trio ananas-carottes-surimi ; Plat chaud : jambonnette de dinde confite et ses pommes de terre parisiennes.



DERNIERS MARCHÉS NOCTURNES



Ensoleillés le jour, animés la nuit, ils sont de retour ! Rendez-vous incontournable au cœur du bourg de Donges pour les deux derniers marchés nocturnes de l'année. De nombreux exposants seront présents pour vous satisfaire ! Pour rendre ces soirées encore plus conviviale, un espace buvette sera géré par une association dongeoise, et des food-trucks vous proposeront une variété de plats (crêpes et galettes / spécialités réunionnaises / frites- saucisses), le tout agrémenté d'une ambiance musicale et d'un concert entre 19h et 21h.

Les petits plus : Des animations seront proposées spécialement pour les enfants, avec des confiseries, de la barbe à papa, un château gonflable et une pêche à la ligne.



Vendredis 04 août et 1er septembre, de 17h30 à 21h30 - Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

VIE ASSOCIATIVE

i RENCONTRES...



Cette année, le Comité des Fêtes, partenaire fidèle de cet événement, proposera un bar et une restauration au tarif de 10€ avec une entrée, un plat, du fromage, un dessert et un apéro.

"Un événement qui change de forme et évolue"

DEPUIS L'AN DERNIER, LA TRADITIONNELLE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS SE TIENT À LA HALLE DES SPORTS. CETTE ANNÉE, ELLE AURA LIEU LE SAMEDI 02 SEPTEMBRE DE 9H À 14H.

Dans les différentes salles, des sessions d'initiation et des démonstrations sont organisées pour permettre de découvrir les différentes disciplines sportives proposées sur la commune. Une vingtaine d'associations sera présente, dont la moitié sont des associations sportives telles que le palet, le football, la pétanque, la danse, la gymnastique, le badminton ou le basketball.

Cependant, d'autres associations, qu'elles soient récentes ou établies depuis longtemps à Donges, ont besoin de nouveaux membres. L'association « L'Outil en Main de Donges » est à la recherche de bénévoles pour encadrer les ateliers ; l'association « Rêve de Loire » aurait besoin de comédiens masculins afin de pérenniser son activité théâtre. L'OSCD sera également sur place pour présenter son large éventail d'activités destiné aux adultes, tandis que la Municipalité présentera en avant-première sa programmation culturelle 2023/2024 et recueillera les inscriptions pour l'éveil sportif.



ANIMATION

La Médiathèque à l'heure d'été

Cette année, pour prolonger les animations de la Médiathèque pendant la période estivale, l'équipe vous propose de retrouver les pochettes surprises qui ont connu un grand succès l'année dernière.

→ Les pochettes surprises seront destinées au public adulte et seront composées de 5 romans, 2 revues, 1 BD et 2 DVD pour 3 semaines de prêt.

La médiathèque proposera également différents rendez-vous estivaux :

Animation jeux de société : venez passer la fin d'après midi à la médiathèque pour un instant de décompression autour de jeux d'ambiance et de bonnes parties de rire.

- 12/07 et 23/08 de 17h à 20h à la médiathèque

Découverte d'un jeu en libre service ou réalisation d'un puzzle participatif.

Diffusion de films : à partir de 8 ans / réservation au 02 40 91 01 31

- 20/07 de 14h à 16h : **Le Chat Potté 2**
- 22/08 de 14h à 16h : **Vaillante**

Lectures sous les arbres : l'équipe de la médiathèque sera présente dans différents quartiers de Donges pour aller à la rencontre des dongeois et proposer des temps de lectures collectives ou individuels et des activités ludiques. **De 9h30 à 11h30 le :**

- 12/07 à la salle de la Pommeraye - *tout public*
- 21/07 à l'aire de jeux de Liberge - *tout public*
- 03/08 – 10/08 – 17/08 – 22/08, aux jardins partagés, en collaboration avec le Relais Petite Enfance – *tout-petits et familles*
- 25/08 de 10h à 11h, RDV salle des Guifettes (animation « Lectures et Yoga en s'amusant ») – à partir de 7 ans - sur réservation - amener tapis/serviette

14

HORAIRES DU CCAS

Le CCAS de Donges se réorganise pour mieux répondre à vos besoins !

À compter du 1^{er} août, vous pourrez contacter le CCAS par téléphone ou prendre rendez-vous via la ligne directe 02 40 45 79 75 (plus besoin de passer par l'accueil de la Mairie).

- **Lundi, mardi, jeudi** : 9h-12h/14h-17h
- **Mercredi** : standard FERMÉ / uniquement sur RDV
- **Vendredi** : 9h-12h/14h-16h30

INSCRIPTIONS AU LOGICIEL D'ALERTE À LA POPULATION CÉDRALIS

Vous souhaitez recevoir toutes les alertes de la Ville face aux risques majeurs (risque naturel, industriel, sanitaire, humain) par SMS ? Une inscription en Mairie ou via le site Internet dédié est nécessaire afin de fournir vos coordonnées téléphoniques (portable, ligne rouge) et de signer l'autorisation d'usage de ces numéros.

N'attendez plus, inscrivez-vous !

www.donges.annuaire.cedralis.fr

SÉCURITÉ

POLICE MUNICIPALE...



De gauche à droite : Jean-Paul ROULET, adjoint à la sécurité publique et à la Prévention des risques ; Franck KLOK, responsable de la Police Municipale et Gaël MÉHAT, nouvelle recrue.

Un nouveau policier municipal vient renforcer l'équipe

GAËL MEHAT A INTÉGRÉ LA COLLECTIVITÉ LE 19 JUIN DERNIER, APRÈS AVOIR PASSÉ 24 ANS AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE.

Il vient renforcer l'équipe de la police municipale dirigée par Franck KLOK sous l'égide de Jean-Paul ROULET, adjoint à la sécurité. Dans le cadre de sa politique sécuritaire, la municipalité prévoit de recruter un nouveau policier municipal en septembre, dans le but d'atteindre un effectif de 4 agents d'ici la fin de l'année 2023.



LES ASSISTANTES MATERNELLES premier mode d'accueil de la petite enfance

Selon les données du département, Donges compte 68 assistantes maternelles agréées et selon le Relais Petite Enfance, 56 d'entre elles sont actuellement en activité. Cela représente un total de 192 places disponibles pour l'accueil des enfants.

Le plus souvent, les assistantes maternelles accueillent les enfants chez elles, à la journée, lorsque les parents travaillent. Elles prennent soin d'eux dans tous les moments de leur vie quotidienne, elles participent à leur éveil et les accompagnent dans leurs apprentissages.

→ Le relais petite enfance a pour but de créer un environnement de qualité pour l'accueil des jeunes enfants à domicile, notamment par la mise en place d'un lieu ressources pour les assistantes maternelles

- En accompagnant le **parcours de formation** des assistantes maternelles notamment par la proposition d'une offre variée de formation à Donges ou à proximité

- En organisant des **temps d'échanges et de professionnalisation** pour les assistantes maternelles
- Et en proposant des **ateliers d'éveil 3 fois par semaine en période scolaire** à la Pommeraye et dans le bourg. Ces matinées jeux ont pour objectifs partage, expérimentations, éveil, découverte et plaisir tout en participant à la socialisation des enfants.

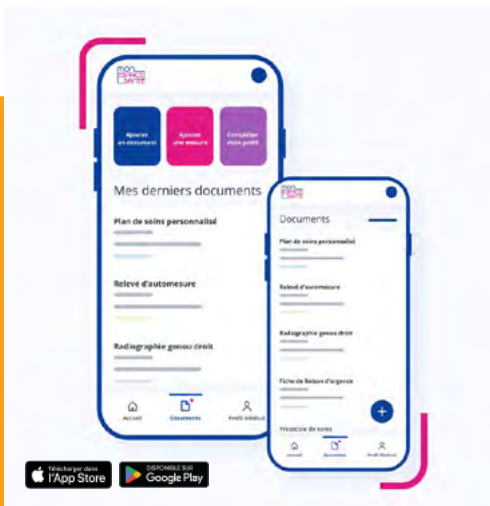
Les assistantes maternelles sont impliquées et force de propositions dans le choix des animations et des rencontres proposées.



Pour tout renseignement concernant la profession d'assistant maternel ou les activités du Relais Petite Enfance :
rpe@ville-donges.fr ou 06 75 47 13 00

SANTÉ

i ASSURANCE MALADIE



"Mon espace santé": de nouvelles fonctionnalités

MON ESPACE SANTÉ A FÊTÉ SON 1ER ANNIVERSAIRE LE 13 FÉVRIER DERNIER. CE SERVICE NUMÉRIQUE À HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ, FACILITE LA BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES PATIENTS.

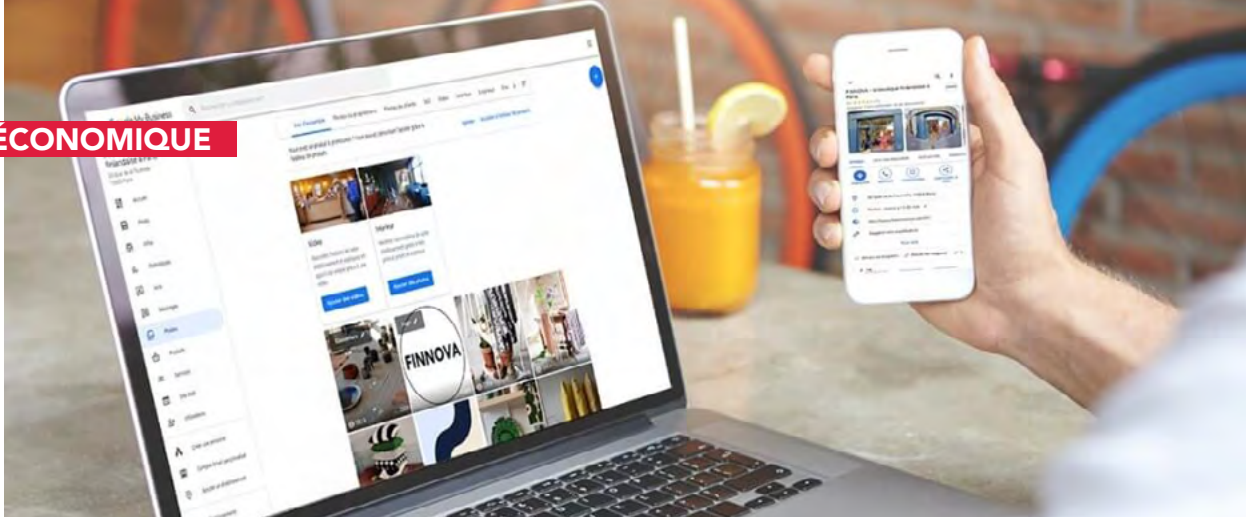
Depuis son lancement, Mon espace santé a bénéficié d'évolutions majeures afin de répondre à vos besoins :

- Référencement de **20 applications numériques santé** certifiées par les Pouvoirs publics, hébergées en France et labellisées par le Ministère de la Santé afin de vous aider à mieux gérer votre santé au quotidien.
- Amélioration du **design du profil médical** afin d'enregistrer vos mesures, vos hospitalisations, vos maladies, vos antécédents médicaux, vos allergies.
- Et bientôt, intégration d'un **agenda connecté** avec vos rappels de vaccination, de dépistages,...

Mon espace santé, comment l'activer ? Vous avez besoin de votre numéro de sécurité sociale et du numéro de série de votre carte Vitale, puis connectez-vous sur le site <https://www.monespacesante.fr/>



Un numéro de téléphone - le 3422 (service gratuit + prix appel) - est à votre disposition pour vous accompagner dans l'activation de **Mon espace santé**.



Commerçant, connaissez-vous Google My Business ?

Aujourd'hui, la recherche d'une entreprise locale sur Internet est devenue le premier réflexe de 97% des consommateurs. Cependant, la plupart d'entre eux s'arrêtent aux résultats des moteurs de recherche pour choisir une entreprise plutôt qu'une autre. Face à cette nouvelle habitude, Google My Business devient alors un outil incontournable pour les commerçants qui cherchent à capter cette clientèle potentielle.

→ Google My Business est un outil gratuit fourni par Google aux entreprises. Il vise à assurer la présence en ligne des commerces et à améliorer leur visibilité locale, même en l'absence d'un site web. Similaire à un annuaire en ligne, la fiche Google My Business fournit des informations sur l'entreprise telles que son activité, ses coordonnées de contact, son adresse, ses horaires d'ouverture, ainsi que les produits ou

services proposés. En plus de cela, elle offre aux utilisateurs diverses fonctionnalités pour interagir avec l'entreprise, telles que l'accès au site web du commerçant, la possibilité d'appeler directement le magasin, de poser des questions, de prendre rendez-vous en ligne et de laisser des avis clients, entre autres.

COMMENT CRÉER VOTRE FICHE ÉTABLISSEMENT EN QUELQUES CLICS ?

Rendez-vous sur le site de Google Business Profile, et cliquez sur Gérer. Connectez-vous à votre compte professionnel Google sur ordinateur et renseignez les informations clés de votre établissement (nom, catégorie d'activité, numéro de téléphone, URL de votre site web, horaires d'ouverture...), puis cliquez sur Terminer.

ATTENTION : Une fois la validation effectuée, les informations de votre fiche d'établissement peuvent mettre plusieurs semaines avant d'apparaître sur Google.

INFO +

Retrouver l'annuaire des commerçants et artisans dongeois sur le site de la Ville.

Vous souhaitez inscrire votre commerce ou mettre à jour vos coordonnées ? Remplissez la fiche téléchargeable, puis retournez-la par mail à l'adresse suivante : s.communication@ville-donges.fr



Bienvenue à...

SÉBASTIEN NICOLAS VIGNE'TAGE

Fort de son expérience de maître de chai, Nicolas vous accueille dans son nouveau commerce du centre-ville, où même si les vins issus de Loire-Atlantique sont majoritaires, il veille à proposer une variété de vins de différentes régions, à 90% en provenance directe des vignerons. En plus des vins, Vigne'tage propose une sélection variée d'une cinquantaine de bières belges et artisanales, et comprend également un espace épicerie fine et apéritifs gourmands. À l'arrière de la boutique, une petite terrasse donne sur la cour extérieure entièrement rénovée, pour déguster ou passer un bon moment entre amis •

Contact

34, avenue de la Paix, Donges - Ouvert : mardi, mercredi et jeudi, 10h/13h et 15h/19h30 ; vendredi et samedi, 10h/13h et 15h/21h. 02 49 52 64 60 ou vignetage44@gmail.com Vigne'Tage



PASCALE CRÉATION LASER

Dongeoise depuis 31 ans et après avoir travaillé comme monitrice d'auto-école à Saint-Nazaire, Pascale a lancé son entreprise d'objets personnalisés découpés au laser il y a un an. Elle s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels et réalise divers projets sur mesure pour toute sorte d'occasions. Passionnée, elle propose de la gravure et découpe sur bois, cuir, miroir, ardoise, mais aussi des objets déco personnalisables (gravure sur toile de portraits, images, photos, puzzles 3D, logos, lettres pour enseignes, porte-clefs, sous verres, etc.) •

Contact

07 86 61 00 33 ou pascale44480.pp@gmail.com laserdegrav





€ Budget 2023 : Les Échos du Conseil

Fonctionnement, investissement... Ce qu'il faut retenir !

Le 30 mars dernier, les élus du Conseil Municipal de Donges ont voté le budget pour cette année tandis que le Compte Administratif 2022 (bilan des comptes 2022) a été présenté le 11 mai dernier. Zoom sur la situation financière et budgétaire de la commune.

À NOTER

Pas d'augmentation des taux d'imposition (en revanche, l'état augmente les bases d'imposition de 7,3% du fait de l'inflation). Clôture du budget annexe du camping. Municipalisation des activités enfance-jeunesse. Prise en compte de l'inflation.



LE DÉSENETTEMENT DE LA COMMUNE SE POURSUIT !

D'un encours de dette de 12 millions d'euros en 2014, nous sommes passés à 8,166 millions d'euros début 2023 après l'emprunt de 1,3 millions d'euros affecté à la rénovation de l'école de la Pommeraye.

La dette de la commune s'élèvera à 866 € par habitant en 2023. Elle est de 821 € par habitant pour les communes de même strate.



Retrouvez le budget en détail sur : www.ville-donges.fr/vie-municipale/vie-municipale/le-budget

Pour l'année 2023, le budget de la Ville de Donges s'élève à

17,9 MILLIONS €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

12,95 MILLIONS €

dont 10,52 M€ de dépenses réelles

→ La section de fonctionnement concerne les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics. (charges de personnels, de gestion, participations et subventions versées). Les principales évolutions des dépenses de fonctionnement sont liées à l'impact des mesures de revalorisation des traitements de base des agents (mesures gouvernementales prises en 2022), de l'intégration de nouveaux agents (liée à la reprise en régie des activités jeunesse mises en œuvre par l'OSCD) mais aussi de la hausse des dépenses d'énergie (+55,7% entre le bilan comptable 2022 et les prévisions 2023). Les effets de l'inflation à venir viendront s'ajouter à ces prévisions.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

12,95 MILLIONS €

dont 1,54 millions € de reprise de l'excédent de 2022 du budget ville et du budget annexe du camping reporté

→ 1^{ère} source de revenus de la commune, les recettes reversées par la « CARENE/Saint-Nazaire aggro » représentent 43% des recettes réelles. Les impôts et taxes représentent 27%. Les dotations allouées par l'État apportent 17%. Le reste provient des subventions reçues et autres recettes (produits des services, tarifs de la restauration scolaire,...).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

4,94 MILLIONS €

→ La section d'investissement intègre la part du remboursement en capital de la dette dans l'année et les travaux et équipements nécessaires à l'aménagement et au développement de la ville. Les principaux travaux concernent la fin de la restructuration de l'école de la Pommeraye (466.000 €), les travaux sur bâtiments (1.074 M€) et de voirie (275.000 €). Particularité : préemption d'un bâtiment Rue Vice-Amiral HALGAND pour y installer un commerce et des logements d'urgence : 120.000 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

4,94 MILLIONS €

→ 1^{ère} source de recette, l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (2,36 M€) à laquelle s'ajoutent les dotations de l'État (540.000 €), l'excédent de 2022 capitalisé (422.500 €), l'emprunt prévisionnel (500.000 €), les subventions attendues (70.076 €) et l'excédent d'investissement de 2022 reporté (45.835,07 €).

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires

CITOYENNETÉ



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !



i Vous venez d'avoir 16 ans ? Ceci vous concerne !

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire. Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

→ 3 étapes obligatoires pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ou vos concours (fonction publique, grandes écoles...) :

L'ENSEIGNEMENT DE LA DÉFENSE À L'ÉCOLE

L'enseignement citoyen est délivré par les professeurs en classe de 3^{ème} et/ou de 1^{ère}.

LE RECENSEMENT À 16 ANS EN MAIRIE

C'est à vous d'effectuer les démarches du recensement à l'âge de 16 ans :

- en vous déplaçant auprès de votre mairie de

résidence avec votre carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile

- en ligne (www.service-public.fr)

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

La JDC s'effectue au Centre du service national et de la jeunesse. Vous serez convoqué entre 8 et 12 mois après votre recensement au plus proche de votre lieu de résidence.



Rendez-vous sur majdc.fr pour :

- Suivre les démarches
- Choisir votre date de JDC
- Télécharger votre convocation
- Poser toutes vos questions

Renseignements : 09.70.84.51.51 ou csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr



État civil

Du 01 mars au 31 mai 2023

NAISSANCES (13)

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| › JAMES Lya (07/03/2023) | › DEDIN-LAPORTE Émelyne (02/04/2023) | › CHERON Théa (21/04/2023) |
| › FOURAGE Léo (20/03/2023) | › ZILLIGEN Aaron (17/04/2023) | › BODET Louise (24/04/2023) |
| › GERARD Augustin (28/03/2023) | › BECASSEAU Roméo (18/04/2023) | › PERRIGAUD SCULO Louna (24/04/2023) |
| › MOINAT Kacy (29/03/2023) | › NICOLAS Lucie (19/04/2023) | › COUTURIER Raphaël (27/04/2023) |
| › RICOLEAU Thaïs (30/03/2023) | | |

MARIAGES (7)

- | | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| › AVENARD Aurélie et CORDONNIER Dominique (25/03/2023) | › LEROUX Stéphanie et MICHEL Benoît (19/05/2023) |
| › GAUTHIER Virginie et MOREAU Brice (27/05/2023) | › SAMSON Laura et RICHARD Rudy (21/04/2023) |
| › GIRAudeau Patricia et MARTIN José-Luis (20/05/2023) | › TIGER Laura et MASSON Victor (20/05/2023) |
| › JESTIN Marianne et CHAFFAR Rémi (27/05/2023) | |

DÉCÈS (11)

- | | | |
|---------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| › VAILLANT Henri (05/03/2023) | › GAUDIN Pierre (14/03/2023) | (24/04/2023) |
| › GAMELIN Brigitte, née SAUMON (10/03/2023) | › QUESNEL Auguste (07/04/2023) | › GAUTIER Bernard (26/04/2023) |
| | › BOIREAU Juliette, née BARBIN | › AVRIL Régis (04/05/2023) |

! Dans le cadre de la protection des données (RGPD), seuls les avis d'obsèques parus sur le site avis-de-deces.ouest-france.fr seront publiés dans le magazine municipal de la Ville. Si un membre de votre famille, habitant Donges au moment du décès ou décédé sur la commune, n'apparaît pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'il y figure, vous pouvez remplir un formulaire de consentement et le remettre au service Etat Civil (disponible en téléchargement sur le site de la Ville via bit.ly/3LBoIKV ou en format papier à l'accueil de la Mairie).

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE : LA MAJORITÉ DÉFEND LE SERVICE ET PROPOSE DES SOLUTIONS

L'annonce d'une fermeture définitive du bureau de poste de DONGES au 5 juin 2023 a inquiété à juste titre les habitants de la commune, qui ont été nombreux à exprimer leur mécontentement.

Insatisfait quant à la teneur de ses précédents échanges avec les responsables de La Poste, le Maire a provoqué des discussions plus approfondies avec des représentants de cet opérateur.

Ces discussions ont mis en évidence un manque de prise en considération des besoins particuliers de la population dongeoise, une exploration insuffisante des alternatives à la fermeture du bureau de poste, ainsi qu'un non-respect de la procédure définie lorsque l'opérateur envisage une fermeture.

En effet, le contrat de présence postale territoriale 2023-2025 impose qu'avant toute fermeture d'un bureau de poste, la direction de La Poste demande officiellement l'accord du Maire de la commune concernée. Cette formalité n'avait pas été respectée par l'opérateur.

Suite à ces nouveaux échanges, les services de La Poste ont momentanément suspendu la fermeture du bureau de DONGES. Toutefois, ils n'ont pas abandonné leur projet...

En cohérence avec les motions votées à l'unanimité par le conseil municipal les 23 mai 2019 et 24 juin 2021 contre la dégradation du service postal, la majorité municipale défend le maintien du bureau de poste à DONGES dans un **Espace « France Services »**, comme cela a été fait dans d'autres communes du Département, pour la plus grande satisfaction des usagers, notamment quant à la réduction de la fracture numérique.

Cette solution aurait le mérite de maintenir localement tous les services de La Poste, y compris les services bancaires et le retrait d'espèces au guichet, en y ajoutant d'autres services de proximité tels que ceux de la CAF, de la caisse primaire d'assurance maladie, de la Carsat, des impôts, de Pôle Emploi, etc.

La situation géographique particulière de notre Commune, éloignée de 15 km du cœur de l'Agglomération, justifierait que cette solution soit étudiée sérieusement, car nous savons tous que de nombreux habitants de DONGES ont des problèmes de transports, de mobilité et d'accès au numérique.

C'est cette solution de l'**Espace « France Services »** que nous défendons auprès des représentants de l'Etat pour empêcher la fermeture du bureau de poste et maintenir le service de proximité.

CARRIÈRE DE LA MAISON NOULET A REVIN : LA MAJORITE MUNICIPALE MOBILISEE POUR DEFENDRE LES RIVERAINS

Le 26 mai, le Sous-Préfet de Saint-Nazaire a signé un arrêté "d'enregistrement", autorisant la société CHARIER Carrières et Matériaux à exploiter pendant 12 ans un "centre de stockage de déchets inertes" en comblant l'ancienne carrière de Revin devenue un plan d'eau (capacité de dépôt de **150.000 t/an** de déchets). Cette décision très tardive semble totalement incompréhensible, car la demande datait de 2015 et l'enquête publique de **juillet 2017**...

Déjà en 2017, la commissaire enquêtrice avait été obligée de reconnaître les nombreuses incohérences du dossier :

- les dangers routiers générés par le trafic des camions depuis la Pommeraye et sur la route de Crossac,
- l'inadaptation de la voirie départementale (carrefour de la Pommeraye, un "tourne à gauche" à réaliser face à la carrière...),
- les graves nuisances pour les riverains de Revin et de la route de Crossac,
- l'atteinte aux milieux naturels.

Depuis six ans, la législation a été modifiée pour mieux protéger l'environnement. Le trafic routier a augmenté alors que le réseau routier est resté le même...

Le projet de CHARIER CM était déjà incohérent en 2017, il l'est encore plus en 2023.

Face au changement climatique, un an après la sécheresse et la canicule de 2022, est-ce responsable de combler un plan d'eau, alors que les incendies dans les marais de Besné et Prinquiau sont encore dans nos mémoires ?

Est-ce cohérent de détruire un espace remarquable reconquis par la nature dans le site inscrit du Parc de Brière ?

Le Maire a déjà missionné un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement pour saisir le Tribunal administratif de Nantes et demander l'annulation de l'arrêté du 26 mai 2023 au nom de la Ville de DONGES. Nous allons également travailler avec tous les riverains concernés, leur collectif, les associations de défense de l'environnement, et tous les élus des communes du secteur qui nous apportent déjà leur soutien.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

CARRIÈRE DE REVIN : Le dossier de l'ancienne carrière de Revin refait surface par un arrêté du préfet autorisant la société Charier à combler ce plan d'eau par des déchets. Très étonnés de ce rebondissement dont la demande remonte à 2014, nous réaffirmons notre opposition en rappelant les réserves exprimées lors de l'enquête publique de 2017. Ce projet entraînerait des conséquences importantes sur l'environnement, le plan sanitaire et la sécurité routière. Nous avons interpellé le président du département, pour qu'il refuse, comme son prédécesseur, des travaux d'aménagements dont un tourne à gauche, rendant impossible l'exploitation sur **ce site devenu remarquable pour la faune et la flore**. En pleine crise de la gestion des eaux, au sein du parc de Brière, c'est une aberration environnementale !

LA POSTE : Grâce à la participation active des dongeois, La Poste a dû renoncer à la fermeture, malgré l'affichage annonçant le 5 juin. À ce jour, nous n'avons aucune réponse à notre lettre envoyée à la direction, mais nous notons la réponse surprenante du sous-préfet pour qui, il n'était pas prévu de fermeture ! Nous restons mobilisés pour conserver ce service et nous rejetons toute idée d'alternative avec du numérique comme le maire le propose.

Les élus « Mieux vivre à Donges » **Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS** / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 12 juin 2023

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

RESTONS VIGILANTS ET MOBILISÉS POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE

En fin d'année 2022, la fuite de naphta du bac TOTAL P551 fut à l'origine d'un épisode de pollution de l'air qui a marqué les esprits. A ce jour, toujours aucuns rapports de l'INERIS. Que cache ce si long délai pour obtenir des conclusions et reconnaître les responsabilités ?

En avril, grâce au collectif contre la fermeture de la Poste, **vous avez été plus de 2000 à signer la pétition** qui, en plus d'une manifestation, a permis un délai supplémentaire au maintien du bureau de poste. Mais le projet de fermeture n'est pas abandonné. Nous devons **tous ensemble** maintenir la pression sur le groupe La Poste et exiger **l'abandon du projet**.

Début juin est réapparu le projet de dépôt de remblai du groupe CHARRIER dans la carrière de Revin. **Projet retoqué en 2017** grâce à la mobilisation des riverains et des élus. En plus d'un non-sens écologique c'est un accroissement évident de nombreuses nuisances qui sont à craindre pour les riverains du site.

Toutes ces atteintes, montrent qu'à Donges plus qu'ailleurs il convient d'être **constamment en éveil et prêt à défendre collectivement** notre commune.

En attendant, passez un très bel été...

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » **Joséphine DAVID et Vincent MIAULT** Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 12 juin 2023

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

QUELS SÉVICES POUR LES DONGEOIS.ES ?

C'est grâce à la réaction d'une grande partie de la population dongeoise, initiée par les 3 groupes d'opposition et associations, que la Poste de Donges est encore ouverte. Pour combien de temps ?

La fuite sur un réservoir d'essence chez Total a généré des polluants sur la ville sans qu'aucune information de protection n'ait été diffusée à la population. Dans quel cas en aurons-nous ?

Sans mobilisation des riverains de la carrière Noulet en 2017, sa transformation en centre de stockage aurait généré un fort trafic de poids lourds. Aujourd'hui, Charier relance le dossier au détriment de la qualité de ce site et de la dangerosité des routes d'accès.

Que dire de la sécurité des piétons autour du rond-point des Six-Croix et de l'épicerie L'Evidence à la Pommeraye ? Malgré de nombreuses demandes, aucun passage piéton ni aménagements dans ces secteurs ne voit le jour.

Quelle pression sur les riverains de l'église ? Une fois qu'elle sera classée, leurs travaux d'aménagement ou d'amélioration de leur habitat seront soumis au bon vouloir de l'architecte des bâtiments de France dans un rayon de 500m.

Toutes ces contraintes pèsent de plus en plus sur la population et les réponses n'arrivent pas.

Les élus « Donges avec Vous » **Yvonnick PERRIN et Ghislain BAUDICHAUD** / <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 12 juin 2023

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Juillet

Vendredi 21 juillet à partir de 18h

Rendez-vous d'été

Parc de l'allée des Cots Prés

Spectacle familial et concert plein air organisés par la municipalité, en partenariat avec le Comité des Fêtes

📍 Gratuit - Tout public

Août

Vendredi 04 août de 17h à 21h30

Marché nocturne

Place Armand Morvan (Hôtel de Ville)

Une vingtaine d'exposants, créateurs locaux + food trucks, animations - Organisé par la municipalité

📍 Entrée libre

Jeudi 24 août à partir de 16h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB. Peser +50kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé.

📍 Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Septembre

Vendredi 01 septembre de 17h à 21h30

Marché nocturne

Place Armand Morvan (Hôtel de Ville)

Une vingtaine d'exposants, créateurs locaux + food trucks, animations musicales et pour enfants - Organisé par la municipalité

📍 Entrée libre

Samedi 02 septembre de 9h à 14h

Rencontre des Associations

Salles Omnisports

Forum des assos organisé par la municipalité

📍 Ouvert à tous - Entrée libre / Bar et restauration sur place par le CDF

Mardi 12 septembre de 14h à 18h

La rentrée de l'Intérim

Salle des Guifettes

Job Dating spécial travail temporaire, organisé par

Pôle Emploi, la Mission locale et la municipalité

📍 Entrée libre

Samedi 16 septembre de 10h à 11h30

Atelier Parents-Enfants

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

Atelier Yoga bébé avec une intervenante spécialisée

📍 Gratuit - public enfant / sur inscription au RPE

Jeudi 21 septembre à 20h

Conseil Municipal

Salle du Conseil - Hôtel de Ville

Retransmission en direct sur Facebook

📍 Tout public

Dimanche 24 septembre

11° Balade gourmande

Départ domaine de Bois Joubert

Randonnée et étapes gustatives de 12 km -

Organisée par l'OSCD / Restauration sur place

📍 Payant / Inscriptions 02 40 91 00 55

Samedi 30 septembre à 18h

Spect'Apéro - Sans emploi

Médiathèque Jules Verne

One woman show écrit et joué par Sophie MORIN

📍 Gratuit - Tout public / sur inscription



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

📧 : billetterie-renaissance.donges.fr

📍 : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à

12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à

12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

🌐 : www.mediatheque.ville-donges.fr

📍 : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

La Farandole - 30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

Calendrier non exhaustif

+ de festivités sur le site de la Ville ou sur l'application mobile

« Mon agglo facile - Agenda »



Qu'est-ce qu'on fait ce week-end à Donges ?

mon agglo facile

Les réponses dans l'application "mon agglo facile" !



Tu sais que Picon mon amour joue à Donges ?

Pas possible, c'est quand ?

WOW!

SOIRÉE D'OUVERTURE DE SAISON

VEN. 22 SEPT. À 20H30

SALLE POLYVALENTE

+ D'INFOS SUR WWW.VILLE-DONGES.FR

CONCERT
TOUT PUBLIC
GRATUIT

PICON MON AMOUR